

Département des littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Professeure ou professeur en littérature et culture numérique

Le Département des littératures de langue française sollicite des candidatures pour occuper un poste à temps plein de professeure ou de professeur en littérature et culture numérique, au rang d'adjoint ou d'agrégé. Le candidat retenu sera mis en candidature pour l'attribution d'une chaire de recherche du Canada de niveau 2 (doctorat ou diplôme équivalent obtenu depuis moins de dix ans).

Fonctions

Le candidat retenu sera appelé à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'institution.

Exigences

- Doctorat en littérature ou autre domaine pertinent.
- Expérience en enseignement.
- Excellent dossier de publications et de recherche comportant une réflexion sur le devenir des études littéraires et des pratiques éditoriales à l'ère du numérique.
- Pratique des outils numériques.
- Excellente maîtrise de la langue française.*

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

À compter du 1^{er} juin 2012.

Clôture du concours

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une description du programme de recherche, d'un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents, doit parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 mars 2012. Aucun dossier transmis par courrier électronique ne sera accepté.

Curriculum vitae

Veillez vous assurer que le curriculum vitae comprenne les éléments suivants :

- 1. Formation** universitaire et professionnelle, en commençant par la plus récente.
- 2. Expérience** universitaire, en recherche, professionnelle ou industrielle, en commençant par le poste le plus récent.
- 3. Financement de la recherche** : indiquer les sources de financement de recherche (subventions, contrats, bourses, etc.) reçu au cours des cinq dernières années, en indiquant s'il s'agit de financement actuellement demandé, en vigueur ou détenu, en précisant la période de financement et à quel titre (chercheur principal ou co-chercheur)
- 4. Contributions en recherche** :

4.1 Contributions importantes : Énumérez les cinq plus importantes contributions en recherche que vous avez faites au cours de votre carrière. Expliquez-en l'importance. (1 page approx.)

4.2 Liste des contributions (ouvrages, ouvrages collectifs, articles dans des revues avec comité de lecture, etc.)

4.3 Leadership (Maximum 1 page) Présentez votre potentiel en matière de leadership dans votre domaine ou discipline de recherche.

4.4 Formation (Maximum 2 pages) Précisez les activités de formation aux études supérieures et aux chercheurs postdoctoraux. Préciser le nombre d'étudiants encadrés au cours de votre carrière et le nombre d'étudiants actuellement encadrés.

4.5 Autres contributions : décrivez toute autre activité démontrant l'impact de vos travaux, telle que l'obtention de prix ou distinctions, les consultations, les contributions aux organismes publics, scientifiques et professionnels, le statut de membre à des comités, conseils d'administration, etc.

Programme de recherche (Maximum 6 pages, incluant les références)

Veillez décrire votre programme de recherche, qui serait proposé dans le cadre de votre candidature au Programme des Chaires de recherche du Canada. Veillez vous référer aux objectifs clés du programme de recherche, en expliquant la manière dont votre contribution aura une incidence sur le domaine de recherche. Veillez décrire les activités de formation et de supervision qui découleront de votre programme de recherche.

Les candidats doivent également demander à trois personnes de faire parvenir une lettre de recommandation au directeur du département à l'adresse suivante :

Francis Gingras, directeur intérimaire
Département des littératures de langue française
Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Les personnes intéressées trouveront des renseignements sur le Département des littératures de langue française en consultant la page Web à l'adresse suivante : www.littfra.umontreal.ca.

* **Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par tous les professeurs membres de l'assemblée départementale. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte (candidatures retenues pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons les candidats qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification - accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/documents/quest-acces-emploi.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.